

RÉGIME DE
RETRAITE À
PRESTATIONS
DÉTERMINÉES

RÉGIME
D'ASSURANCE
COLLECTIVE

VACANCES

PROGRAMME DE
SANTÉ ET DE
MIEUX-ÊTRE

PISCINE ET
CENTRE SPORTIF

ACCÈS FACILE
STATIONNEMENT
TRANSPORT EN
COMMUN

DIRECTEUR·TRICE ADJOINT·E AUX RESSOURCES HUMAINES (CR-2324-01)

Volet enseignant | Remplacement d'un congé maternité (un an)

- ✓ Agir à titre de généraliste pour l'ensemble des activités reliées à la gestion des ressources humaines pour le personnel enseignant du Collège.
- ✓ **Planifier, organiser et superviser des activités opérationnelles courantes de son secteur concernant entre autres les activités en lien avec :**
 - La dotation ;
 - Les relations de travail ;
 - La rémunération et les avantages sociaux ;
 - La gestion des dossiers d'invalidité et de CNESST.
- ✓ Encadrer une équipe d'employé·e-s de soutien et professionnels dans l'accomplissement des activités opérationnelles courantes et dans l'utilisation du système de gestion informatisé.
- ✓ **Assurer un rôle conseil auprès des gestionnaires.**
- ✓ Représenter l'employeur auprès de différents comités ou groupes de travail dans lesquels elle pilote et coordonne les travaux.

Date limite : 14 septembre 2023 à 16 h

Les entrevues sont prévues le 20
septembre 2023.

Entrée en fonction : décembre 2023

Principales qualifications requises :

- Diplôme universitaire dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en relations industrielles, en administration, en gestion des ressources humaines, ou toute formation jugée pertinente.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente.
- Connaissance du réseau collégial, du secteur public ou parapublic, un atout.
- Membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, un atout.
- Maîtrise essentielle de la langue française orale et écrite ainsi qu'une excellente habileté rédactionnelle.
- Excellentes habiletés pour les communications.
- Orientation service à la clientèle.
- Excellentes aptitudes en gestion de personnel, ainsi qu'en développement et coaching d'équipe.
- Capacité de gérer plusieurs dossiers simultanément de façon autonome dans un environnement actif et en constante adaptation.
- Initiative, sens développé de la planification, de l'organisation, de l'établissement des priorités et des responsabilités.

Conditions salariales :

- Salaire entre 84 101 \$ et 112 133 \$